

SÉJOUR AUBENAS - ARDÈCHE



CE SÉJOUR ACCUEILLE DES COUPLES

Du 27/12/2025 au 03/01/2026
(8 JOURS)

Autonomie : B1/B2

10 vacanciers

3 accompagnants

1 minibus + 1 voiture

Prix : 1 190,00€



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Activité bien-être au Spa Séquoia Redwood aux thermes de Vals Les Bains.

- **REPAS FESTIF ET GRANDE SOIRÉE
DANSANTE DE LA ST SYLVESTRE.**

- Une sortie cinéma à Aubenas.

- Visite du Palais des Bonbons à Montélimar

- Sortie bowling.

- Visite de la Maison Jean FERRAT

- Balades dans les plus beaux villages
d'Ardèche : Aubenas, Vals Les Bains, et Balazuc.

- animations proposées par les offices du
tourisme, etc...



Nous vous proposons de fêter la St
Sylvestre dans le Sud Ardèche, à côté
d'Aubenas. De nombreuses activités vous
seront proposées ainsi que nos fameuses
activités spa-bien-être.

Nous vous avons choisi une maison qui
est ouverte sur la nature avec ses deux
grandes terrasses.

HÉBERGEMENT : ESCALIERS

Le gîte est une grande maison sur deux
niveaux communiquant par un escalier en
colimaçon :

Au niveau RDC :

3 chambres : 2 lits, 2 lits simples, 2 lits
simples (avec douche à l'italienne), une
cuisine ouverte sur le séjour et le salon (TV)
donnant sur une terrasse, 1 salle de bain
(douche à l'italienne) et 1 WC.

Au niveau R-1 :

3 chambres : 2 lits, 2 lits simples, 2 lits
simples (avec douche à l'italienne), une
cuisine ouverte sur le séjour et le salon (TV)
donnant sur une terrasse, 1 salle de bain
(douche à l'italienne) et 1 WC.



ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE : SPA SÉQUOIA

1 séance bien-être (eau thermale) : un bassin
intérieur (1,25 de profondeur) chauffé avec jets à
contre courant, cols de cygne, jacuzzi, hammam,
sauna et une tisanerie.



Association Bien-Être Tourisme Loisirs Handicap : 102, place de la mairie 38660 LA TERRASSE.

Tél : 04.76.44.60.22 ou 06.68.99.77.53 / contact@enviebienetre.fr

Immatriculation Tourisme délivré par ATOUT FRANCE : n° IM038100017 / Garantie Financière : UNAT Assureur : MAIF
Agrément Vacances Adaptées Organisées délivré par la préfecture de la région Rhône-Alpes arrêté n°21-33 du 31/03/2021.